

 <b>COMMUNE DE ROBION</b> Arondissement d'APT	<b>DE 2025-048</b>
<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION</b> <b>SÉANCE du 11 décembre 2025</b>	

L'an deux mil vingt-cinq et le onze décembre à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 04 décembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Marc VALERO, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaël LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Franck STARON, Florian MOLLIEX, Christine NALLET, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Jean-Noël JAUBERT, Norbert GUILLARME

Absents excusés : Odile MOUGEOT, Marie-José MONFRIN, Bernard BOUDOIRE, Syndie FABRE, Olivia HILAIRE, Brigitte MONTEL, Marine GAUTHIER

Pouvoirs : Odile MOUGEOT à Danielle MARROU, Bernard BOUDOIRE à Monique JOANNY, Syndie FABRE à Patrick SINTES, Brigitte MONTEL à Christine NALLET

Secrétaire de séance : Monique JOANNY

### 7.5.1 - Fonds vert 2026 – Renaturation des villes et des villages

**Rapporteur : Monsieur Guy HOAREAU, Adjoint**

Monsieur le Préfet nous informe de la possibilité de déposer un dossier de demande de subvention pour « l'aménagement de l'avenue Jean Giono » au titre du fonds vert « renaturation des villes et des villages ».

Il y a donc lieu de solliciter un financement au titre du fonds vert pour le projet « aménagement de l'avenue Jean Giono » pour un montant de 184 960 €.

Il vous est demandé d'adopter le projet, d'arrêter les modalités de financement de ce projet et de solliciter un financement au titre du fonds vert « renaturation des villes et des villages ».

Le plan de financement de l'opération sera le suivant :

Montant prévisionnel des travaux HT	369 920,00 €
Subvention fonds vert sollicitée	184 960,00 €
Participation de la commune	184 960,00 €

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité (20 présents + 4 pouvoirs),

**Adopte** le projet « aménagement de l'avenue Jean Giono »

**Arrête** les modalités de financement de ce projet comme suit :

Montant prévisionnel des travaux HT	369 920,00 €
Subvention fonds vert sollicitée	184 960,00 €
Participation de la commune	184 960,00 €

**Sollicite** un financement au titre du fonds vert « renaturation des villes et des villages » d'un montant de 184 960,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20251212-AU\_2025\_048-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2025

Pour extrait certifié conforme,  
ROBION, le 12 décembre 2025,  
Le Maire,  
Patrick SINTES



La secrétaire de séance  
Monique JOANNY

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Monique JOANNY", is written below the typed name.